

## 5. MOUVEMENTS SOCIAUX : SYNDICALISME, FÉMINISMES, ÉCOLOGISME ET DÉFENSE DES DROITS CIVIQUES

**Rappel** : en fonction du thème choisi de départ, prendre 15 minutes pour sonder le groupe sur ses connaissances en matière d'extrême droite grâce au point 1 et 2 proposés en **page 17**. Retrouvez l'illustration **page 132 et 133**.

### a) Exercice

**Durée** : 30 minutes

**Objectifs** : Créer collectivement une définition des mouvements sociaux. Comprendre en quoi leur existence est une nécessité pour le bon fonctionnement de nos démocraties et la conquête de nouveaux droits et avantages. Identifier les éléments conflictuels et de rejets de l'extrême droite des mouvements sociaux et des contre-pouvoirs.

**Outils** : Photos mouvements sociaux qui peuvent être présentées sous forme de powerpoint/photomontage/autre.

**Mots-clefs** : Autoritaire, émancipation, revendications, actions, (ultra)libéralisme.

**Déroulé** : L'animateur·trice propose 15 images qui représentent des mouvements sociaux (propositions dans les ressources en ligne).

Afin de faire émerger le mot « mouvement social » et de le définir, l'animateur·trice demande : quel point commun ont toutes ces images ? Que représentent-elles ?

**Une définition :** « Forme de protestation ou de révolte qui pousse à modifier le fonctionnement ou l'organisation d'une société » (Wikipedia).

### Les éléments à mettre en avant :

- **Point de départ « agir-ensemble » :** une réponse à l'adversité, à l'insatisfaction, à l'injustice ou aux inégalités.
- **Logique revendicative :** un projet commun de défense d'un idéal, d'une cause ou de revendications : répartition des richesses et du pouvoir politique, progrès social, les mêmes droits pour toutes et tous, la diminution des gaz à effet de serre, etc.
- **Objectif :** modifier l'organisation de la société en fonction d'idéaux – changement social.
- **Cible :** politiques, entreprises, Institutions, etc.
- **Composition :** réseaux informels ; organisations, associations, citoyen·ne·s, collectifs, syndicats, etc.
- **Formes et notions de répertoire d'action collective :** actions directes, collectives et désobéissance civile. Exemples : pétition, grève, grève du zèle, blocage des routes, occupation des arbres, occupation de bâtiments, réappropriation des rues de façon festive (fête de rue), arrachage collectif de plants d'OGM, manifestations, désobéissance civile...
- **Notion de fenêtre d'opportunité :** intervient dans un contexte politique, économique, social ou environnemental particulier. Exemple : meurtre de George Floyd – manifestations contre les violences policières.

Les mouvements sociaux interviennent dans la vie publique, dans l'organisation d'une société et changent certains comportements, certaines règles ou directions politiques. Ils participent à l'expression démocratique des peuples, de minorités exclues ou de majorités non entendues.

### **Présentation des photos et ce qu'elles représentent (exemples dans les ressources en ligne.**

#### *Mouvements syndicaux et ouvriers*

*Photos des grèves : 100 ans et mur des conquêtes*

**Résultats** : congés payés, journée des 8 heures, mutualités, pension, chômage. (CFR mur des conquêtes)

#### *Mouvements féministes*

*Photos des manifestations : première, deuxième, troisième vague.*

**Résultats** : propriété, droit de vote des femmes 1948, contraception, avortement, égalité de salaire (partiel)...

#### *Droits civiques et mouvement antiracisme*

*Photos des sit-in : de Rosa Parks à George Floyd.*

**Résultats** : droit de vote, accès à l'enseignement, à la santé, aux transports publics, aux restaurants et aux magasins, à l'égalité de traitement (partiel) – condamnation des violences policières.

## Mouvement écologistes

*Photos des manifestations Jeunes pour le Climat, Mass critique, Mine de charbon et des actions Greenpeace.*

**Résultats :** acceptation de la théorie du réchauffement climatique, fin de l'exploitation des mines ouvertes de charbon, discussion sur la fin du nucléaire, conférences internationales, règles environnementales, etc.

## Clôture de l'animation par une réflexion

Que se passerait-il si l'extrême droite interdisait les syndicats, les mouvements féministes, écologistes ou d'autres mouvements pour l'émancipation et les droits de minorités ?



## b) Explications

L'extrême droite entretient une haine envers les mouvements sociaux et l'ensemble des contre-pouvoirs (par exemple les médias ou les journalistes qu'elle surnomme : « merdias » ou « journalopes »). Elle vise même à les interdire et provoquer leur disparition. Leur existence embête ces partis aux idées nauséabondes qui ne souhaitent pas d'oppositions, de critiques ou de contestations. C'est dans ce sens que leur programme et leurs décisions politiques cherchent à amoindrir le pouvoir des syndicats, des organisations non-gouvernementales, des associations socioculturelles et des journalistes. Ils veulent en finir avec les subsides octroyés aux organisations et à la presse qu'ils ne jugent pas dignes ou qui vont à l'encontre de leur idée de la nation et du nationalisme. Ils votent des lois liberticides, des lois antiterroristes qui fragilisent et criminalisent les mouvements sociaux. Ils veulent aussi supprimer la liberté d'expression.

L'extrême droite s'est constamment opposée aux mouvements sociaux des dernières décennies qu'ils soient pour le respect de l'environnement, contre les violences policières, pour des mesures sociales et économiques plus justes, pour la reconnaissance des droits LGBTQIA+, pour l'obtention de droits égaux entre les femmes et les hommes, entre les étranger·ère·s et les nationaux, etc.

En affirmant « la grève syndicale n'aide personne », le Vlaams Belang s'oppose directement au mouvement de grève qui est un droit fondamental. Il dégrade le rapport de force des travailleur·euse·s et leur moyen de défendre leurs conditions de travail. Le parti dit également soutenir les personnes dans le besoin. Or, aucun parti d'extrême droite n'a jamais été en faveur des mesures défendant le salaire minimum. Avec des cadres issus de la classe sociale des nantis, les partis d'extrême droite se présentent comme démagogiquement « antisystème ».

Pourtant sans mouvements sociaux pas de nouveaux droits, pas de nouveaux avantages. Interdire, empêcher ou entraver les mouvement sociaux, c'est permettre à l'extrême droite de museler les citoyen·ne·s, les syndicats, les organisations et les associations. C'est le premier pas vers un État autoritaire qui règlemente tous les aspects de la vie sociale et culturelle, qui restreint les libertés d'association, d'expression, d'opinion et qui persécute ses opposant·e·s.

**Pour aller plus loin :**

- FGTB. (2022). Libertés syndicales : nos droits, nos combats. Récupéré sur [https://www.fgtb.be/sites/fgtb/files/2022-06/Libert%C3%A9Syndicale\\_Brochure\\_A5\\_WEB.pdf](https://www.fgtb.be/sites/fgtb/files/2022-06/Libert%C3%A9Syndicale_Brochure_A5_WEB.pdf)